n° 55. bis

Observation d'une Cure d'excroissence

Le nommé Carabinié, garçon Charcutier demeurant à nevers chés maître fontgrave, avoit une excroissence depuis trois ans au gros orteil du pie gauche, qui l'empechoit de se chausser; après s'etre consulté plusieurs fois sur la nature de cette incommodité, on lui avoit repondu que son mal etoit incurable.

Le 24 juillet 1788, il vint me consulter, je lui proposai la Cautérisation actuelle pour détruire l'excroissence, il y consentit. Le 25 à 8 heures du matin j'allai dans la Boutique, et j'appliquai six boutons d'un Cautère droit, que je fis rougir au feu de la forge; j'appliquai ensuite sur l'escarre un emplatre de l'onguent de la mere; le soir je levai l'appareil pour examiner l'escarre, je trouvai la partie en bon état; alors je réappliquai un emplatre de l'onguent cy dessus mentioné. Le 26. à la même heure je levai l'appareil et je trouvai que l'escarre etoit separée, je fis chauffer le Cautère droit, et j'appliquai sept boutons rougis du Cautère droit sur l'excroissence. Le 28, j'appliquai trois boutons, le 29. cinq, le 30, deux autres boutons rougis, en continuant l'usage de l'onguent de la mere pour faciliter la separation de l'escarre, en l'assouplissant

ARC 42 n° 65
Académie de Médecine Bibliothèque

Le 3 août le jeune homme pût se chausser sans ressentir la moindre douleur, et à cette époque il fut parfaitement guéri.

Observation d'une ulcère psorique

La nommé jaques Leglise, agé de 40 ans, habitant du village du puifort aiguilles, a une lieu de nerac vint le 15 juin 1790 pour me prier de lui examiner un ulcère, qu'il avoit à la partie inferieure externe de l'avant bras; il avoit commencé à se manifester par trois boutons et un prurit. Le 20 avril l'ulcere avoit déjà acquis 6 pouces de circomférence lorsque je le vis il en exudoit du tissu cutané une serosité ichoreuse, qui augmentoit par son acrimonie rongente son étendüe: le malade souffroit les douleurs les plus vives. pour nettoijer l'ulcère je me servis d'une decoction de fleur de sureau, à laquelle j'ajoutai un tiers d'eau de vie, j'appliquai ensuite un emplatre de l'onguent de la mere, après avoir fait les lotions cij dessus mentionées. je maintins l'appareil, et j'ordonnai au malade une tisanne faite avec le bois de genièvre et un grain du sublimé corrosif, délayé dans trois onces d'eau commune, qu'il prenoit trois fois dans la journée, savoir une once le matin, l'autre à midi, et l'autre le soir: après huit jours d'usage de ce même

traitement, je m'apperçus avec plaisir d'une amélioration dans l'état du malade, et par le moyen de ce traitement l'ulcère diminua pendant l'intervalle d'un pansement à l'autre; en sorte que le 18 de juillet le malade fut parfaitement guéri

Par Mr. Bonet, m.e en chirurgie

à Neval.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE